

Monsieur le Secrétaire général, la Conférence de l'OUA sur la situation des réfugiés africains, tenue à Arusha en Tanzanie en 1979, a dirigé l'attention internationale vers la détérioration continue de la situation des réfugiés africains dont la masse ne cesse de grossir. C'est à point nommé que la présente Conférence des Nations Unies a été convoquée pour amener l'ensemble des nations à faire carrément face à la gravité de la situation. Il est en effet déraisonnable d'attendre des nations africaines qu'elles en portent seules le poids, sans une aide supplémentaire de la communauté internationale. La Conférence doit s'entendre à l'issue de ses travaux sur une répartition plus équitable du fardeau.

Les pays africains ont fixé un objectif provisoire de 1,15 milliard de dollars au chapitre de l'aide. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), en consultation avec le Haut Commissariat et les autres organismes internationaux intéressés, déploient de sérieux efforts pour établir les priorités. Selon cette Organisation, la priorité absolue doit être accordée aux secours humanitaires d'urgence ainsi qu'aux programmes les plus pressants visant à assurer l'autosuffisance et l'intégration locale des réfugiés. Les besoins ont été évalués entre 500 et 800 millions de dollars étalés sur deux ans. Nous endossons sans réserve le pragmatisme de cette approche progressive.

Monsieur le Secrétaire général, d'importants programmes sont déjà en place pour venir en aide aux réfugiés - sous les auspices du Haut Commissariat, du Programme alimentaire mondial, de la FAO¹, de l'UNICEF², du Comité international de la Croix-Rouge et de nombreuses organisations non gouvernementales internationales. Ces organismes et les membres de leur personnel ont droit à tous nos éloges pour le dévouement et l'abnégation dont ils font preuve en portant secours à des millions de réfugiés africains en collaboration avec les pays d'asile. Leurs programmes sont valides, mais demeurent insuffisants jusqu'à présent faute de disposer des ressources nécessaires pour permettre une réponse efficace et à la mesure des besoins. Nous sommes d'avis qu'il faudrait axer nos efforts d'abord sur les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins reconnus dans les programmes des organismes internationaux.

Monsieur le Secrétaire général, le Canada tisse depuis longtemps des liens étroits avec l'Afrique. Aux Nations Unies et dans d'autres enceintes, nous nous

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
2. Fonds international de secours à l'enfance.